
**Comité préparatoire
de la Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2010**

6 mai 2009
Français
Original : anglais

Troisième session
New York, 4-15 mai 2009

**Approches multilatérales du cycle
du combustible nucléaire**

Document de travail présenté par la République de Corée

Intérêt croissant manifesté pour l'énergie nucléaire

1. La République de Corée note qu'un nombre toujours plus important d'États manifestent de l'intérêt pour la production d'électricité à base d'énergie nucléaire, parallèlement aux préoccupations croissantes que suscitent les changements climatiques provoqués par les émissions de gaz à effet de serre et la volatilité des cours du pétrole. Selon un rapport récent de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la capacité mondiale de production d'énergie nucléaire devrait passer de 372 GW(e) en 2007 à 473 GW(e), qui est le bas de la fourchette de la projection, ou à 748 GW(e), qui est le haut de la fourchette, d'ici à 2030. Le nombre de pays exploitant des centrales nucléaires devrait passer de 30 aujourd'hui à 50 d'ici à 2030.

2. Le regain d'intérêt manifesté pour l'énergie nucléaire pourrait entraîner la dissémination de technologies nucléaires sensibles, ce qui à son tour pourrait ajouter aux inquiétudes internationales liées à la prolifération nucléaire. Tout en respectant pleinement le droit légitime des États d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), la communauté internationale se doit de rechercher des moyens efficaces de faire face au risque de prolifération résultant de l'accès par un nombre croissant de pays à des technologies sensibles faisant appel au combustible nucléaire. Dans ce contexte, des discussions dynamiques se sont tenues sur un système multilatéral visant à garantir l'approvisionnement en combustible nucléaire ou sur des approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire. Depuis que M. ElBaradei, Directeur général de l'AIEA, a ranimé la discussion et l'a encouragée en 2003, 12 propositions ou contributions écrites sur les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire ont été présentées à l'AIEA.

3. Étant fortement dépendante de l'énergie nucléaire et ayant un programme nucléaire civil important, la République de Corée doit absolument avoir un accès stable, durable et économique au combustible nucléaire. Aussi suit-elle avec beaucoup d'intérêt les discussions internationales en cours sur les approches



multilatérales du cycle du combustible nucléaire et en partage-t-elle la philosophie de base, qui est de promouvoir les utilisations de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques dans un cadre multilatéral, tout en cherchant à répondre aux inquiétudes concernant la prolifération nucléaire alors que se profile la menace d'une renaissance du nucléaire. À cet égard, la République de Corée appuie pleinement les efforts internationaux déployés pour réaliser les objectifs et l'esprit des initiatives centrés sur les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire, et elle est disposée à participer constructivement aux discussions sur cette question.

**Développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques :
expérience unique de la République de Corée**

4. Il n'a fallu à la République de Corée que 30 ans, à compter de la mise en service de ses premières centrales nucléaires en 1978, pour devenir le sixième grand pays producteur d'énergie nucléaire, avec 20 réacteurs en fonctionnement. Le pourcentage de l'énergie nucléaire devrait passer d'environ 40 % en 2008 à environ 60 % d'ici à 2030, grâce à un doublement du nombre de centrales nucléaires.

5. La République de Corée, qui importe 98 % de ses ressources énergétiques destinées à la consommation intérieure, a vu son développement socioéconomique dépendre beaucoup de l'énergie nucléaire durant les dernières décennies. Sans l'énergie nucléaire, elle n'aurait peut-être pas pu maintenir son développement durable tout au long des crises pétrolières mondiales des années 70 et 80 et de la crise financière de la fin des années 90. Aujourd'hui encore, elle compte beaucoup sur l'énergie nucléaire pour surmonter la récession économique mondiale.

6. La République de Corée, qui ne possède aucune installation sensible du cycle du combustible nucléaire, dépend du marché international de l'uranium et des services d'enrichissement de l'uranium pour satisfaire ses besoins de combustible nucléaire. Ayant su diversifier ses achats de services d'enrichissement auprès de plusieurs pays, elle a pu sans difficulté avoir accès au marché international du combustible nucléaire et au marché des services qui y est lié pendant qu'elle poursuivait le développement de l'énergie nucléaire. Un des grands enseignements qu'elle a tirés du développement de son programme d'énergie nucléaire à des fins pacifiques, c'est l'importance vitale que revêtent la transparence du programme nucléaire pacifique d'un pays et la confiance internationale dont il bénéficie.

7. À la lumière de l'expérience unique qu'elle a vécue dans le développement d'un programme nucléaire à des fins pacifiques, la République de Corée estime qu'il convient, si l'on veut assurer le succès des systèmes multilatéraux actuels ou futurs du cycle du combustible nucléaire, de prendre en considération les critères ci-après pour leur mise au point et leur examen.

A. Dynamique des mécanismes du marché

8. La République de Corée soutient la notion vraiment essentielle qui a déjà été défendue dans plusieurs propositions et contributions concernant les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire, à savoir que celles-ci constituent un mécanisme de secours complétant les mécanismes du marché existants. Dans cet ordre d'idées, elle estime que ces approches ne doivent pas entraver ou fausser le fonctionnement du marché des services du combustible nucléaire, le jeu de l'offre et de la demande déterminant les prix du marché des services du combustible.

9. Toutefois, la plupart des propositions concernant les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire qui sont débattues aujourd'hui mettent principalement l'accent sur l'aspect de la garantie des approvisionnements en combustible et pas suffisamment sur la demande de services du combustible nucléaire. Par ailleurs, elles partent de l'idée que le marché est statique et paraissent oublier la dynamique des mécanismes du marché.

10. L'approvisionnement en combustible tout comme l'accès aux services du combustible ne se font pas dans le vide. La demande croissante de services en rapport avec le combustible nucléaire qu'exige le développement de la production d'énergie nucléaire va entraîner un renchérissement des services en matière de combustible si elle n'a pas pour pendant une augmentation de la capacité des services mondiaux d'approvisionnement en combustible nucléaire. Si les États fournisseurs ne répondent pas en temps utile à l'augmentation de la demande, en particulier pour des raisons qui ne sont pas liées au marché ou à la non-prolifération, les États risquent d'être tentés de développer leur propre technologie dans le domaine du combustible nucléaire, au lieu d'être dissuadés de le faire. La République de Corée est donc convaincue que les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire doivent prendre en considération à la fois la demande et l'approvisionnement en matière de combustible nucléaire dans le cadre de la dynamique des mécanismes du marché, et pas seulement la garantie de l'approvisionnement en combustible nucléaire dans l'hypothèse où cet approvisionnement serait interrompu pour des raisons politiques, ce qui est improbable aussi longtemps que les États consommateurs adopteront une attitude positive à l'égard de la non-prolifération. Les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire doivent tenir compte globalement de l'offre et de la demande de façon à réduire l'importance des facteurs qui peuvent inciter des États à se doter de leur propre cycle de combustible nucléaire sensible.

B. Équilibre entre le droit légitime et les obligations liées aux garanties

11. Si on se place sur le plan des considérations politiques, la République de Corée estime que les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire ne peuvent pas aboutir à nier ou à limiter le droit légitime aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Il faut prendre en considération deux facteurs pour évaluer la « légitimité » du droit des États de se doter de leur propre technologie sensible du cycle du combustible nucléaire, à savoir : 1) la faisabilité économique, 2) la sécurité énergétique. La faisabilité économique peut être déterminée en comparant, pour voir s'il est raisonnable, le rapport entre le prix du marché et le prix qui devrait être celui du combustible nucléaire produit directement par les États; la sécurité énergétique, elle, dépend du pourcentage que représente l'énergie nucléaire par rapport à l'approvisionnement total en énergie d'un État. Si les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire dressent un obstacle injustifiable face à de nouveaux fournisseurs ayant des besoins légitimes en matière d'installations et de technologies sensibles dans le domaine du combustible nucléaire, elles ne feront que perpétuer les structures actuelles du marché du combustible nucléaire et creuseront le fossé qui sépare les fournisseurs (les possédants) et les consommateurs (les démunis).

12. Par ailleurs, la République de Corée est fermement convaincue que le droit inaliénable de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, tel qu'il est énoncé à l'article IV du Traité, doit s'exercer en stricte conformité avec les obligations en matière de non-prolifération et de garanties énoncées aux articles I, II et III du Traité sur la non-prolifération. Selon elle, les États peuvent jouir du droit énoncé à l'article IV dans la mesure où ils appliquent les garanties et assument les obligations en matière de non-prolifération. Dans cette perspective, la République de Corée met l'accent sur le Protocole additionnel et sur un système national efficace de contrôle des exportations, qui sont d'importants indicateurs permettant d'évaluer les engagements d'un État dans le domaine des obligations de non-prolifération.

C. Inclusion du cycle d'aval dans les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire

13. La majorité des propositions faites à ce jour ne portent que sur des questions qui se situent en amont de l'ensemble du cycle nucléaire, en négligeant les problèmes liés au stock mondial toujours plus important de combustible usé. Or les questions liées au cycle d'aval, comme le traitement du combustible nucléaire usé, jouent un rôle aussi important pour la prolifération de l'uranium que pour son enrichissement, cet enrichissement étant une grande question en matière de prolifération liée au cycle d'amont.

14. Aussi la République de Corée place-t-elle l'accent sur la coopération internationale en vue de l'élaboration de solutions multilatérales des problèmes qui se posent tant dans le cycle d'aval que dans le cycle d'amont. Étant elle-même aux prises avec la difficulté croissante qu'il y a à stocker le combustible nucléaire usé, elle espère que les propositions actuelles ou futures faites dans le cadre des approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire porteront sur l'ensemble de ce cycle et appuie l'idée de retraitement international et de centres de retraitement/recyclage.

D. Approches axées sur les mesures d'incitation et non sur les contrôles

15. La vraie question dont dépend le succès des propositions concernant les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire est de savoir comment ces systèmes peuvent être rendus attrayants pour les États non dotés d'armes nucléaires. Ces propositions n'ont guère de chance d'avoir leur agrément si elles refusent ou limitent le droit d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques ou comportent la renonciation à ce droit, ou si les États non dotés d'armes nucléaires n'éprouvent pas le besoin urgent et raisonnable de trouver d'autres solutions que de s'en remettre au marché actuel. Dès lors que les États sont convaincus qu'il est plus économique d'importer du combustible nucléaire, ils seront moins tentés de construire leurs propres installations, et cette solution perdra beaucoup de sa légitimité.

16. Dans un tel contexte, la République de Corée est portée à croire que les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire ont tout à gagner et seront plus réalistes si elles prennent appui sur des mesures d'incitation, notamment en fournissant du combustible nucléaire à des prix économiquement attrayants en

tout temps ou en proposant une palette complète de services du cycle du combustible nucléaire, depuis la fourniture du combustible nucléaire jusqu'à la gestion des déchets radioactifs, y compris le recyclage du combustible usé, à des conditions plus favorables, en échange de l'engagement volontaire de renoncer sur une longue période à chercher à construire des installations du cycle du combustible nucléaire sensible.

E. Responsabilité accrue des États dotés d'armes nucléaires et des pays fournisseurs

17. La République de Corée souscrit à l'idée exposée par M. ElBaradei dans sa déclaration à la Conférence du Conseil des Gouverneurs de l'AIEA en mars 2009, selon laquelle les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire ne sont pas une question à examiner isolément, car elles sont liées à la non-prolifération et au désarmement nucléaires. La République de Corée tient à souligner les efforts et la coopération qui unissent les États non dotés d'armes nucléaires et les États dotés d'armes nucléaires en vue du succès des approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire.

18. En particulier, les États dotés d'armes nucléaires et les pays fournisseurs nucléaires devraient déployer des efforts plus résolus et assumer une responsabilité financière accrue pour renforcer la confiance internationale dans les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire durant les étapes initiales afin de convaincre la communauté internationale que ces approches bénéficient à l'ensemble des participants. À cet égard, on ne peut que se réjouir au spectacle des États-Unis et de la Fédération de Russie démontrant leur bonne foi en fournissant respectivement 17 tonnes d'uranium hautement enrichi et 120 tonnes d'uranium faiblement enrichi pour soutenir leurs propres mécanismes de garantie (de la fourniture de combustible). La République de Corée espère que les États dotés d'armes nucléaires feront don d'une certaine partie de l'uranium hautement enrichi provenant du désarmement nucléaire à une banque internationale de combustible nucléaire, en guise de dividendes de la paix mondiale. Elle espère aussi que la multiplication progressive de pareilles initiatives de renforcement de la confiance lancées par les États dotés d'armes nucléaires servira à son tour d'assise aux discussions qui auront lieu, durant la prochaine étape, au sujet des approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire.